



13

C'indépendance
au service de tous!

Comité Social d'Administration Local du 4 juillet 2023 Formation Spécialisée Déclaration Liminaire

Madame la Présidente de la Formation Spécialisée du CSAL,

Le 12 juin dernier, le ministère de la fonction publique a annoncé une revalorisation de la valeur du point d'indice bien en-deçà du niveau de l'inflation, ce qui aura pour conséquence d'aggraver la perte de pouvoir d'achat des agents publics.

Et même si le Ministre a également annoncé d'autres mesurottes, nous sommes très loin du compte par rapport à l'inflation galopante sur les produits de première nécessité relevée depuis plus d'un an (entre 15 et 20%) !

Les derniers sondages montrent que ce sujet est la préoccupation numéro 1 des agents.

C'est également un très mauvais signal envoyé pour l'attractivité des métiers du service public lorsque l'on voit ce traitement salarial infligé par l'employeur public pour ses salariés.

La baisse des inscrits, et encore plus des présents, aux concours, en est une preuve.

Notre ministère n'échappe pas à cette déperdition de candidatures, avec une baisse de 30% d'inscriptions à nos différents concours !

Cependant, comment donner envie de rejoindre une administration qui a vu **plus de 30 000 emplois supprimés depuis 2009 (dont plus de 1000 dans les BDR) donnant ainsi l'impression d'être dans un « plan social » sans fin ?**

Le déroulement de carrière des agents est également un élément fort d'attractivité et il passe nécessairement par des promotions internes.

Là encore, force est de constater que le compte n'y est pas avec des volumes de promotions nettement en dessous de la reconnaissance réelle du travail des agents DGFIP que devrait avoir le Ministre au regard des réformes qui n'ont fait que dégrader leurs conditions de travail.

C'est pourquoi, **FO DGFIP** sollicite depuis plus d'un an, dans ses différentes interventions au niveau local comme auprès des ministres, l'ouverture **d'un « Bercy des finances »** intégrant la question des déroulements de carrière des agents mais également celle des conditions de travail.

S'agissant du CSAL de ce jour en Formation Spécialisée, les RPS (risques psychosociaux) à l'accueil, est l'un des points de l'ordre du jour.

Sur ce sujet, **FO DGFIP 13** ne peut pas occulter **la campagne d'impôt sur le revenu 2023** qui s'est terminée il y a peu de temps.

Elle s'est avérée extrêmement éprouvante pour les collègues de l'accueil qui ont trop souvent dû subir un front office ressemblant bien davantage à une ligne de front avec des contribuables également désabusés de « cette informatique à outrance » imposée par la DGFIP !

Alors que **le déploiement de GMBI** se menait en parallèle (révolution réussissant l'exploit de faire effectuer le travail par des usagers déboussolés tout en surchargeant les agents de la DGFIP), il ne fallait pas être un grand savant pour pressentir une explosion des sollicitations des usagers via l'ensemble des canaux d'accueil et notamment l'accueil physique.

Le report de la date limite de la déclaration au 31 juillet 2023 au lieu du 30 juin n'est qu'un aveu de la part de la DG de ce constat catastrophique.

Si nous étions complotistes, nous pourrions même penser que le cumul des deux campagnes IR et GMBI a été orchestré pour saborder davantage notre administration.

Quant aux files d'attentes observées devant nos centres des Finances des BDR, si la DG voulait « désengorger » nos accueils à grand renfort d'innovations numériques ou technologiques, on peut simplement constater que le ratage est manifeste pour le moment.

Pour **FO DGFIP 13** :

la bonne exécution des missions de la DGFIP doit passer par le renforcement de ses moyens humains et aussi techniques avec des applicatifs performants développés en concertation avec les acteurs de terrain que sont les agents de la DGFIP.

L'ordre du jour de ce CSAL comporte également un point sur le bilan DUERP/PAP 2022 campagne 2023.

FO DGFIP 13 dénonce le manque d'ambition de ce dispositif qui n'a pas démontré son efficacité pour s'attaquer aux causes réelles et criantes des difficultés que vivent les agents au quotidien alors que les chiffres de l'observatoire interne témoignent de la dégradation de leurs conditions de travail année après année.

Enfin, **un point d'information sur les fiches de signalement** sera fait durant cette réunion et force est de constater qu'elles témoignent d'une nette élévation des incidents et incivilités à l'encontre des agents.

Suite à l'ignoble assassinat le 21 novembre 2022 de notre collègue du Pas de Calais, le Ministre ATTAL a fait des annonces au sujet de la protection des personnels le 31 mars dernier.

Pour **FO DGFIP**, il est primordial qu'elles soient suivies d'effets avec des mesures concrètes et durables à appliquer immédiatement au regard du climat social actuel.

Pour **FO DGFIP**, renforcer la sécurité de tous nos collègues est prioritaire et doit devenir une des préoccupations majeures de la DGFIP, car sur cette problématique comme sur les autres, les agents de la DGFIP méritent plus que des mots !

Section Locale FO DGFIP 13, Mèl : fo.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr